

PROGRAMME DE FORMATION

DECOUVERTE DES METIERS DE L'AUTONOMIE

L'étendue des métiers de l'autonomie est encore mal appréhendée par les futurs salariés de ces secteurs. Quel en est le cadre juridique, quelles sont les compétences nécessaires pour mettre en œuvre une relation d'aide et de soin ? Où exercer ? Quels types de métiers choisir ? A l'issue de cette formation, les futurs professionnels seront en capacité de déterminer plus aisément leur futur parcours tant au niveau des métiers que des formations et maîtriseront le cadre juridique de ce secteur.

Objectifs généraux de la formation :

- **Valider** un projet professionnel ou de formation
- **Savoir se positionner** dans l'environnement social et médico-social
- **Découvrir** les métiers de l'autonomie : missions, lieux d'exercices, conditions de travail
- **Connaître** les spécificités des publics dépendants et leurs besoins en matière d'accompagnement
- **Maîtriser** les notions de parcours de l'autonomie
- **Maîtriser** les notions d'hygiène (nettoyage des locaux et hygiène des mains)
- **Maîtriser** l'utilisation des équipements de protection individuels
- **Inscrire** son intervention dans un travail d'équipe pluridisciplinaire
- **(Ré) interroger ses pratiques professionnelles**

Nombre de candidats : 12 personnes

Durée de la formation : 35 heures soient 5 journées de 7 heures

Public visé : Tous professionnels souhaitant travailler auprès d'un public dépendant et/ou handicapé (à domicile ou en établissement)

Prérequis : Savoir lire, écrire, compter

PROGRAMME :

Le cadre réglementaire (3.5h)

- L'organisation sociale et médico-sociale en France
- Les différents établissements pour personnes âgées
- Les différents établissements pour personnes handicapées

Notions de secret professionnel (4.5h)

- Le secret professionnel : de quoi parle-t-on ?
- Qui est concerné ?
- Quelles informations partager ?

Les métiers du domicile et de l'établissement (3.5h)

- Les métiers du domicile
- Les métiers de l'établissement
- Les conditions de travail
- Les trajectoires professionnelles

Le public accompagné : spécificités, attentes et besoins (3.5h)

- Les spécificités du vieillissement
- Les grandes pathologies liées au vieillissement
- Les difficultés de prise en charge

La notion d'autonomie et de parcours (2.5h)

- L'autonomie et le maintien à domicile
- Les limites du maintien à domicile

Le rôle de l'aide à domicile et de l'ASH (3.5h)

- Entendre et contribuer à la satisfaction des besoins
- Les missions des aides à domicile
- Les missions propres aux Agents de Service Hospitaliers

Les notions d'hygiène – Les EPI (7h)

- Hygiène des mains
- Hygiène de l'environnement

- Techniques de nettoyage et découverte des produits de nettoyage (utilisation et dangers)

Prise en compte de la dimension éthique et déontologique de son intervention (7h)

- Promotion de la Bienveillance dans les actions
- Savoir se positionner dans une équipe pluri-professionnelle
- Savoir communiquer

- **Supports pédagogiques :**

Pour délivrer cette formation, nous aborderons, dans un premier temps, de manière théorique toutes les notions énumérées dans le programme afin de transmettre une formation de base. Cette transmission sera assurée grâce à des cours théoriques (définitions, schémas, PowerPoint), ainsi qu'un support multimédia à travers des films explicatifs à destination des aides à domicile.

Dans un deuxième temps, des mises en situation au sein de notre appartement pédagogique permettront aux candidats de mettre en pratique les notions abordées notamment en matière de techniques d'hygiène.

Modalités d'évaluations :

En début et en fin de formation, une évaluation des connaissances de chaque candidat sera effectuée afin de répondre de manière personnalisée aux attentes du public formé.

Tout au long de la formation, les candidats seront évalués à l'oral pour s'assurer de la bonne compréhension et appropriation des notions abordées.

En fin de formation, une mise en situation finale permettra la bonne appropriation des notions abordées lors de cette formation

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

- ➡ 2 salles de formation pouvant accueillir 12 candidats dotée d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur ? d'un paperboard et d'un tableau blanc.
- ➡ 1 appartement pédagogique de 38 m² comprenant un coin enfant, une chambre avec lit médicalisé, et un guidon de transfert, un coin cuisine et une salle de



bain. Cet appartement comprend aussi un fauteuil roulant et le matériel adapté aux déplacements des personnes dépendantes

- ➡ Salle de repos mis à disposition des candidats lors des pauses

Moyens humains:

L'équipe pédagogique est constituée d'auxiliaires de vie devenues formatrices pour adultes, d'un travailleur social spécialisé dans les champs réglementaires de l'action sociale et d'un psychologue.

Contacts : *Votre référent pédagogique Mme MAINETTI Audrey*

Pour tous renseignements sur la formation, vous pouvez nous joindre par les moyens suivants :

- ▶ Téléphone : **04 95 30 30 10**
- ▶ Mail : **corseformationprofessionnelle@gmail.com**
- ▶ Si vous avez une reconnaissance MDPH, merci de nous contacter pour que nous puissions nous adapter à vos besoins de compensation

Dates de sessions :

Cette formation se déroule sur 35 heures soit 5 journées de 7h (9h-12h30 / 13h30-17h)

Prochaine session Juin 2022

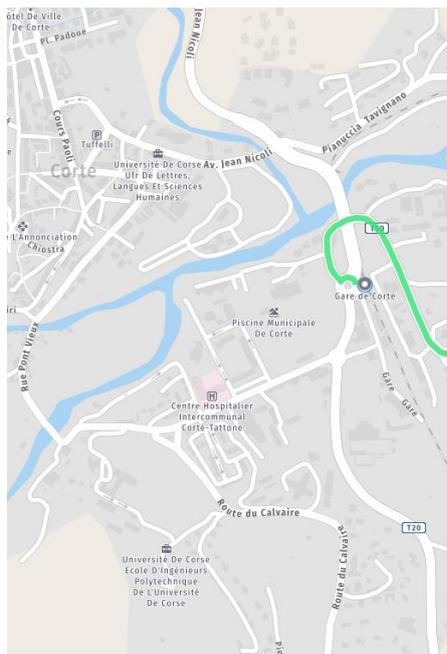
Tarifs : sur devis

Formation non éligible au CPF

Où sommes-nous ?

**Association Corse Formation Professionnelle
RN 200 – Route de Saint Jean – BP 57
20250 CORTE**

Coordonnées GPS : N42.299702E9.168642



Plan d'accès à CFP à partir de la gare de CORTE

Accessibilité : Notre établissement dispose des équipements permettant son accès par des personnes à mobilité réduite (rampe d'accès, WC aux normes handicap). Si vous avez des besoins particuliers, autres que la mobilité réduite, n'hésitez-pas à nous contacter et nous prendrons les dispositions nécessaires, afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions.